



ACRYMUR MAT

PEINTURE MATE
FORMULATION EN PHASE AQUEUSE
SPÉCIAL INTÉRIEUR - SÉCHAGE RAPIDE - FAIBLE ODEUR

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : fluide onctueux
Densité : 1,39 +/- 0,01
Odeur : légère
Couleur : blanc mat
pH : 9 +/- 0,5
Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

ACRYMUR MAT est une peinture de finition mate en émulsion aqueuse au pouvoir couvrant en opacité très élevé.

Avantages : bonne adhérence, souplesse du feuil de peinture, séchage rapide sans odeur, ce qui permet la remise en service sans inconvénient des pièces peintes le jour même. L'application est facile, le support ainsi traité est lessivable. Excellente blancheur. Mise en œuvre très aisée ne nécessitant aucun matériel spécifique.

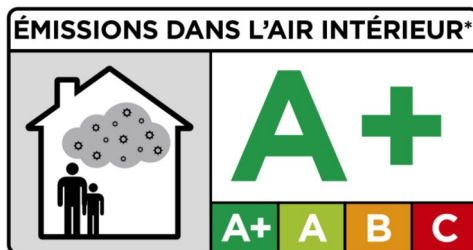
Domaines d'utilisation : application en intérieur : en décoration des murs, plafonds et supports traditionnels : plâtre, ciment, crépi-ciment, menuiseries bois, enduits, placo-plâtre, papiers peints, contre-plaqué, bois reconstitué, etc... Convient également pour la décoration et l'entretien de bureaux, séjours, salons, etc... Excellente opacité. Permet de dissimuler les petites imperfections dans les murs.

Séchage à 20°C : Hors poussière : 30 minutes. Sec au toucher : 3 heures. Délai entre 2 couches : recouvrable 4 heures.

Consommation théorique : 8 à 10 m² par Kg et par couche suivant la porosité du fond. Appliquer 2 à 3 couches.

Utilisation d'ACRYMUR MAT suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
À la brosse ou au rouleau.	10 % d'eau maximum pour la première couche. 5 % d'eau maximum pour les couches suivantes.	Effectuer un dépoussiérage de la surface à traiter. Éliminer les parties non adhérentes par brossage et reboucher si nécessaire. Homogénéiser lentement la peinture avant emploi afin de ne pas entraîner de bulles d'air. Sur peintures anciennes, effectuer un ponçage ou lessivage avec VÉRIMAX 105 et rinçage abondant à l'eau.
Au pistolet airless.	Si nécessaire, rajouter 5 % d'eau maximum.	Nota : dans le cas d'un pistolet airless, il est recommandé d'utiliser une buse de 0,38 à 0,48 mm.



Suivant l'arrêté du 20 février 2012 modifiant l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Recommandations : la température d'application ne doit pas être au-dessous de 10°C, pour une hygrométrie inférieure à 80 %. Dans le cas de fonds poudreux et farinants, appliquer notre produit **ACRYL-CIM** (consultez la fiche technique). Nous informons notre aimable clientèle que pour tout support déjà peint, il est nécessaire de connaître le type de peinture utilisé afin d'éviter les incompatibilités entre peintures. Conservation : 3 ans en emballage d'origine fermé hermétiquement à l'abri du gel, des rayons solaires directs, dans un local frais et ventilé à une température comprise entre 10°C et 30°C. Éviter le contact avec la peau.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.